


INITIATIVES PRISES PAR LES ASSOCIATIONS MEMBRES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

Nom de l'Association : 	Contact : Geneviève Colas Numéro de téléphone : 01 45 49 74 40 Mail : contre-la-traite@secours-catholique.org
---	--

<u>Nom du projet :</u>	Prévention des trafics d'êtres humains dans des régions rurales de Géorgie (2005).
<u>Cadre national :</u>	Géorgie
<u>Contexte :</u> La crise économique et sociale en Géorgie explique en grande partie le phénomène de la traite dont est victime la population, en priorité les femmes et les enfants. Les femmes sont en général victimes d'un esclavage domestique ou d'une exploitation à des fins sexuelles (prostitution). Les hommes sont victimes d'une exploitation par le travail (construction, secteur agricole). La Géorgie s'avère être un pays d'origine et de transit des trafics d'êtres humains. La Russie, la Turquie, les Emirats Arabes Unis, la Grèce, l'Allemagne, Chypre et les Etats-Unis sont les principaux pays de destination. La corruption des structures d'Etat, le manque d'information sur les réseaux mafieux de la traite actifs dans le pays et l'absence de prévention auprès des populations, notamment dans les régions rurales et éloignées, contribuent également au développement du phénomène de la traite en Géorgie. Le gouvernement géorgien a adopté en janvier 2003 un plan national d'action de lutte contre la traite.	L'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Saakashvili a créé un nouveau contexte politique, plus favorable à la lutte contre les trafics. Fin 2004, l'OSCE et une coalition d'ONG locales ont participé à l'amélioration du contenu du plan national d'action, qui devrait être approuvé par le Président au début de l'année 2005. Il y a encore très peu d'organisations impliquées sur cette question. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) développe des projets d'aide au retour des personnes victimes de la traite, de prévention auprès de populations vulnérables et des analyses sur le phénomène de la traite en Géorgie. Un certain nombre d'ONG locales (Association des Jeunes Avocats de Géorgie ; Association du Développement harmonieux des populations ; Les Femmes pour le futur ; Le Réseau contre la violence ; Tanadgoma), avec lesquelles Caritas et CRS Géorgie travaillent, se sont regroupées en un réseau, afin de développer des projets dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les trafics. Ce réseau existe officiellement sous le nom de « Coalition d'ONG de lutte contre la traite des êtres humains » et sera chargé de la mise en oeuvre de ce projet. Caritas Géorgie sera associée au projet, notamment aux sessions de formation.
<u>Public visé :</u>	60 villages par région dans 4 régions de Géorgie : Adjarie, Guria, Kvemo Kartli, Imereti.

<p><u>Objectif(s) de l'initiative :</u></p>	<p>Ce projet pilote vise à développer des actions sur le thème de la prévention de la traite des êtres humains dans les zones rurales reculées, mais aussi à renforcer, en formant quelques uns de leurs membres, les capacités et l'expertise des ONG locales sur ce thème.</p> <p>Ainsi, des associations locales appartenant à une coalition d'ONG organisent dans 60 villages par région, dans 4 régions (Adjarie, Guria, Kvemo Kartli et Imereti), des sessions d'information sur la traite des êtres humains, préparées avec les responsables des villages. Des publications en géorgien et en russe complètent ces sessions d'information.</p>
<p><u>Résumé des activités :</u></p> <p>Les régions bénéficiaires du projet (Adjarie, Guria, Kvemo Kartli, Imereti) sont des régions pauvres économiquement, proches des frontières (avec la Turquie et l'Arménie), peuplées de minorités religieuses ou ethniques (Arméniens, Azéris) ou ayant été longtemps isolées politiquement (comme l'Adjarie). Les stratégies d'action seront adaptées en fonction des spécificités régionales. Un comité de pilotage du projet sera créé au niveau national et au niveau de chaque région. Les activités du projet seront réalisées par les différentes associations membres de la coalition d'ONG : Association des Jeunes Avocats de Géorgie ; Association du Développement harmonieux des populations ; Les Femmes pour le futur ; Le Réseau contre la violence ; Tanadgoma. L'OSCE participera au projet en mettant à disposition des formateurs.</p>	<p>Ceux-ci seront chargés de former des membres des associations actives au projet, qui iront ensuite animer des sessions de formation et d'information dans les 4 régions du projet. Il est prévu d'organiser des sessions d'information dans 60 villages par région. Celles-ci seront préparées par les associations du projet avec les responsables des villages (maires et représentants des communautés locales). Les animateurs auront pour mission de présenter ce que sont les trafics, quels sont les conséquences, comment faire pour les éviter, le respect des droits des personnes (notamment les droits des femmes). Des publications (brochures, manuels, etc.) seront publiées en géorgien et en russe et pourront être adaptées en fonction des régions. Les associations actives dans les régions comptent également mener des rencontres auprès des jeunes des villages, en adaptant les thèmes et les outils d'animation. Une évaluation des activités et sessions sera menée tout au long du projet par la coalition des ONG et l'OSCE, afin d'adapter le projet si nécessaire aux difficultés rencontrées dans les villages.</p>